



DDSE Détention à Domicile Sous Surveillance Électronique **UFAP ou la MÉTHODOLOGIE ...**

COMMUNIQUÉ :

Jeudi 1^{er} février se tenait le 1^{er} CSA-AP de l'année. L'un des points à l'ordre du jour concernait le guide méthodologique de la **Détention à Domicile Sous Surveillance Électronique (DDSE)**.

Et là... bis repetita... le syndicat Ufap UNSA nous refait un joli rétropédalage en votant l'**ABSTENTION** sur la validation de ce guide, alors que quelques jours plus tôt ils avaient voté **POUR** lors du CSA-IP.

D'ailleurs, leur compte rendu du CSA-IP du 31 janvier 2024 le confirme. Ils se couvrent de lauriers, tant ce guide DDSE leur semble abouti et s'avère profitable aux Agents affectés à la Surveillance Électronique (ASE).

Les agents ASE apprécieront la manière dont ce syndicat, « RESPONSABLE » comme ils le prétendent, les représente entre 2 instances. **Aucune cohérence, pas de ligne de conduite... pour faire simple : PAS DE CHEF !**

À l'opposé, et avec une ligne de conduite claire et cohérente, FO Justice s'est ABSTENU lors de ce CSA IP, insatisfait de l'absence des fiches de postes ASE et PCS dans ce guide.

FO Justice a donc profité de ce CSA-AP pour proposer un amendement permettant de cadrer les missions des ASE notamment sur la gestion des modifications horaires qui doit être faite exclusivement par les CPIP, ce qui n'est pas le cas dans le guide présenté.

Cet amendement n'a pas été retenu par l'administration, et c'est donc en toute logique que FO Justice s'est ABSTENU.

Malgré tout, devant l'insistance de **FO Justice**, 2 réunions seront organisées entre les OS et l'administration pour évoquer la restitution du groupe de travail sur les fiches de poste ASE et PCS.

Que les Collègues ASE soient rassurés, FO Justice sera bien présent, avec des Personnels du terrain et une ligne de conduite claire, pour construire les fiches de poste ASE et PCS pour tous les acteurs œuvrant à la surveillance électronique.

PAS DE GIROUETTES CHEZ FO JUSTICE !

FO Justice – le 5 Février 2024

